

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

CL 2017/64-PR
Juin 2017

- AUX:** Points de contact du Codex
Points de contact d'organisations internationales ayant le statut d'observateur auprès du Codex
- DU:** Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius,
Programme FAO/OMS sur les normes alimentaires
- OBJET:** **Demande d'observations sur l'avant-projet de directives sur les critères de performance pour les méthodes d'analyse visant à déterminer les résidus de pesticides dans les aliments (à l'étape 5/8)**
- DATE LIMITE:** 15 juin 2017
- OBSERVATIONS:** Secrétariat du Codex
Commission du Codex Alimentarius
Programme FAO/OMS sur les normes alimentaires
Courriel : codex@fao.org

DEMANDE D'OBSERVATIONS

1. Les membres et observateurs, comme mentionnés ci-dessus, sont invités à présenter des observations, en particulier quant à leur appui lors de l'adoption finale, à l'étape 5/8, par la quarantième Session de la Commission du Codex Alimentarius (juillet 2017).
2. Les directives sont disponibles à l'annexe XIII du rapport de la quarante-neuvième session¹ du Comité sur les résidus de pesticides ([REP17/PR](#)).²

¹ Le rapport de la quarante-neuvième session du CCPR est disponible sur le site Internet à:
<http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings-reports/detail/en/?meeting=CCPR&session=49>

² REP17/PR, par. 146